Accueil périscolaire




La garderie de l'école accueille vos enfants de 7h à 8h20 et de 16h30 à 18h45. *(voir les tarifs avec la mairie)*
Le midi, les enfants ont une pause méridienne de 12h à 14h et mangent au restaurant scolaire.
Lors de cette pause, les maternelles partent au restaurant scolaire directement après la classe et les primaires sont dans la cour jusqu'à 12h45. Les enfants sont libres de leur activité. Lors des épisodes de pluie, un préau et une salle mise à disposition permet d'abriter les enfants.
Il n'y a pas besoin d'inscrire vos enfants pour la garderie du matin, néanmoins, pour la cantine et pour la garderie du soir, les encadrantes périscolaires ou les enseignantes inscrivent vos enfants le matin même, à votre demande.
Lors des accueils périscolaires, la garderie dispose de deux salles et d'une cour où les enfants sont libres de leur activité (jeux extérieurs, dessins, jeux de société, de manipulation, de construction, d'imitation…). Lorsque cela est possible, Marion propose une aide aux devoirs les lundis et jeudis soir.

ALSH du mercredi




L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) du Foeil a été créé en 2018.
Une équipe de trois animatrices vous accueillent à la garderie de l'école, tous les mercredis, en période scolaire uniquement, de 7h à 18h30. *(tarifs voir en mairie ou sur le site internet de la commune)*
L'équipe d'animation est supervisée par Marion BOUILLENEC (référente et animatrice).
Les enfants mangent au restaurant scolaire de la commune.
Pour inscrire vos enfants, il vous suffit de retirer en mairie ou auprès de la garderie un dossier d'inscription.
Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au vendredi midi. Plusieurs formules sont possibles.
Tout au long de la journée, l'équipe d'animation vous propose des activités diverses et variées ; un fil conducteur est utilisé pour toute la journée. Le planning d'activités et le menu sont affichés tous les vendredis à la garderie. Cependant, ils sont aussi envoyés par mail aux parents dont les enfants ne côtoient pas l'école.
Les animatrices vous proposent des activités manuelles, de cuisine, sportives, culturelles, de découverte, des sorties… Elles vous proposent aussi des activités à thème (Noël, pâques, Halloween, fête des parents…).

Espace Jeunes du Foeil



Sous la direction de Goulwen HERVÉ, l'Espace Jeunes du Foeil accueille les adolescents de 11 à 17 ans tout au long de l'année, en période scolaire comme pendant les vacances. Il propose un lieu d'échange, de détente, de projets et d'activités, encadré par des animateurs qualifiés.

Horaires d'ouverture :
• **En période scolaire,** l'accueil est ouvert chaque semaine :
- Mercredi : de 13h à 18h
- Vendredi : de 16h30 à 19h
Les jeunes peuvent venir profiter d'activités de loisirs, de jeux en intérieur et en extérieur, de moments conviviaux entre amis, ou simplement d'un temps de pause encadré.
• **Pendant les vacances scolaires,** l'Espace Jeunes ouvre ses portes avec un programme renouvelé à chaque session.
- Lundi : de 14h à 22h
- Mardi au vendredi : de 14h à 18h

NAVETTE GRATUITE
Un service de transport est proposé pour faciliter l'accès des jeunes pendant les vacances. Les horaires et les lieux de passage sont communiqués en amont avec le programme.
Vacances d'été : L'Espace Jeunes est ouvert 5 semaines pendant l'été, avec des activités spécifiques (sorties, projets, grands jeux, soirées, etc.).

ACTIVITÉS PROPOSÉES :
• Sorties sportives, culturelles ou de loisirs
• Ateliers créatifs, numériques, manuels
• Grands jeux et animations collectives
• Projets participatifs portés par les jeunes
• Soirées thématiques (uniquement le lundi)

ADHÉSION ANNUELLE (ANNÉE CIVILE)
• 12 € pour les jeunes résidant à Le Foeil ou Le Leslay
• 20 € pour les jeunes résidant hors commune
L'adhésion permet de participer à toutes les activités proposées sur l'année, en période scolaire comme pendant les vacances (activités gratuites ou payantes selon le programme).
Les documents d'adhésion sont disponibles à la mairie ou directement auprès de l'équipe d'animation.
Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter :
Goulwen HERVÉ, responsable enfance et jeunesse
Téléphone : 06-08-76-87-64
Mail : espace.jeunes@mairie-lefoeil.fr



Le Fœil infos
OCTOBRE 2026 I N°35
le foeil

Ecole communale «Les enfants d'abord» rentrée 2026-2027



Au premier plan : Carine Baroux, Elsa Pelan, Héloïse Painchaud
Debout de gauche à droite : Anne-Lise Calvez, Arnaud Le Roux, Manon Lasseur, Christelle Ferraris, Tristan Couraud, Gaïa Latouche, Fanny Poulouin (Directrice)
Photo complémentaire : Marion Bouillennec

ETAT-CIVIL

NAISSANCE

- Le 27 juin 2026 est né Charbel MORVAN, fils de Gabriel MORVAN et de Aliette DE CAUDRON DE COQUEREAUMONT.

TRANSCRIPTION

- Le 25 juillet 2026 est décédé à Saint-Brieuc, LAGATTU Noël, 79 ans, Launay Pinson.
- Le 19 août 2026 est décédée à Saint-Brieuc, LEFEBVRE Anne-Marie, 60 ans, La Roche Foucault.

MARIAGE

- Le 8 août 2026, entre Jean-Marie JEGOU et Fanny BUET, Le Pouemen.
- Le 22 août 2026, entre Sylvain FRIQUET et Iris-Guenaelle KABIABIA BATSONO, Les Meurtiaux.

NOCES D'OR

- Le 1er août 2026, entre Alain MAHE et Roselyne SALMON, La Bruyère.

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES

- LE LOUET Guy, pour un abattage d'arbres, La pommeraie, LE FOEIL.
- LAISNE Catherine, pour un changement de fenêtres, Kermaho, LE FOEIL.
- BEAUVY Yannick, pour un changement de porte d'entrée, La Croix Neuve, LE FOEIL.
- LOUIS Justine, pour une installation de clôture ainsi que d'un portail, Rue Sainte-André, LE FOEIL.
- GOUDE Gwladys, pour une installation de clôture, Mauguérand, LE FOEIL.
- CHEVANCE Léa, pour un changement de fenêtres et de porte, La Ville Perdue, LE FOEIL.
- GROUPE ECO ENERGIE, pour une installation de panneaux photovoltaïques, Crenan, LE FOEIL.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES

- BRUAND Nicolas, pour la construction d'un hangar agricole, Lingloret, LE FOEIL.

L'école communale « Les Enfants d'Abord »

L'école communale « Les Enfants d'Abord » comporte 4 classes, totalisant en ce début d'année scolaire 91 élèves, répartis comme suit :

TPS PS MS 23 ÉLÈVES EN CE DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE.



Plusieurs arrivées au cours de l'année (+ 7 au minimum),
La maîtresse se nomme Anne-Lise CALVEZ
L'ATSEM se nomme Manon LASSEUR

GS CP : 21 ÉLÈVES



Le maître du lundi et mardi se nomme Tristan COURAUD.
La maîtresse du jeudi et vendredi se nomme Zoé PRONOST.
L'ATSEM se nomme Christelle FERRARIS.
Deux élèves ayant besoin d'une aide humaine, deux AESH travaillent donc dans cette classe : Héloïse PAINCHAUD et Carine BAROUX.

CE1 CE2 : 25 ÉLÈVES



La maîtresse du lundi, jeudi et vendredi se nomme Fanny POULOUIN qui est également la Directrice de l'école.
La maîtresse du mardi se nomme Zoé PRONOST.

CM1 CM2 : 22 ÉLÈVES



Le maître du lundi, mardi et vendredi se nomme Arnaud LE ROUX.
La maîtresse du jeudi se nomme Bénédicte RIZZO
Deux AESH sont également présentes sur la classe pour venir en aide à trois élèves. Gaïa LATOUCHE est présente à plein temps sur la classe et Héloïse PAINCHAUD est présente tous les après-midis.

Les différents projets

LES DIFFÉRENTS PROJETS DE L'ÉCOLE « LES ENFANTS D'ABORD » PRÉVUS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

1) SPORT

Les élèves de la GS au CM2 vont à la piscine de Quintin pour 10 séances de natation. Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 y vont tous les mardis et vendredis du 12 octobre au 27 novembre. Les élèves de GS et CP y vont également les mardis et vendredis du 8 mars au 9 avril 2027.
L'école est affiliée à l'USEP. Toutes les classes vont participer à différentes rencontres sportives au fil de l'année.

2) CULTURE

Les élèves de la PS au CP vont participer à trois séances de cinéma via le dispositif Cinécole

3) NATURE

Toute l'école participe au programme «Nettoyons la nature» : nous allons aller nettoyer la ville et sensibiliser les élèves au tri des déchets le 27 septembre.

4) LANGUE ÉTRANGÈRE

L'école est entrée dans le dispositif EMILE anglais l'année dernière. L'objectif est d'intégrer l'anglais dans les situations du quotidien mais aussi dans les autres matières. Les élèves ont 1h30 d'anglais par semaine dans les programmes. Les écoles au sein du dispositif ajoutent de l'anglais dans les autres disciplines : en art visuel, en sciences, en sport, en musique, en mathématiques. L'objectif est de dédramatiser l'anglais, de faire en sorte que les élèves prennent confiance, osent parler. Un partenariat est fait entre les enseignants de l'école et une enseignante d'anglais au collège du Volozen à Quintin.

5) RENCONTRES

Dans le cadre du salon du livre de Ploufragan, un auteur ou un illustrateur viendra présenter son travail aux élèves le 30 novembre. Les classes concernées : PS MS, GS CP et CE1 CE2.

Les élèves de CM1 CM2 vont travailler avec l'auteur breton Ewen Koarec. Ils vont découvrir son travail et pouvoir échanger avec lui en visio.

Chaque classe se rendra de nombreuses fois à la médiathèque dans l'année.

Une dumiste interviendra pour les classes de PS MS et GS CP.

6) SPECTACLE

Les élèves du CE1 au CM2 vont participer à un projet autour du harcèlement avec la compagnie Le Huit. L'objectif est de créer un spectacle autour du harcèlement, mêlant le théâtre, la production d'écrit et la danse.
Les professionnels viendront à l'école intervenir et mener les séances. Une représentation devant les familles est prévue à la fin du projet. Ce projet est financé par la mairie et par l'Amicale Laïque.

Un minibus électrique

NOUVELLE ACQUISITION AU SERVICE DES HABITANTS, DES ASSOCIATIONS ET DE LA JEUNESSE



La commune s'est récemment dotée d'un minibus électrique, un nouvel équipement destiné à faciliter les déplacements tout en s'inscrivant dans une démarche de transition écologique. Cet investissement a été rendu possible grâce au soutien financier du programme LEADER, qui accompagne les projets de développement en milieu rural. Le montant de l'acquisition du minibus électrique est de 30 k€ HT et la subvention octroyée par le programme LEADER couvre 67,10 % de l'achat.
Ce véhicule répond d'abord à un besoin concret de la collectivité. Il permettra notamment d'assurer les déplacements des adhérents de l'Espace Jeunes, sans avoir à recourir à la location d'un minibus pendant les vacances scolaires.
Mais ce nouvel équipement a vocation à bénéficier plus largement aux habitants. Les associations de la commune pourront en faire la demande pour leurs activités et leurs déplacements, selon les modalités qui seront définies par la municipalité.
Le minibus pourra également être utilisé pour favoriser la mobilité des personnes rencontrant des difficultés de déplacement. Il permettra notamment de rejoindre les services de proximité de la commune, comme la mairie, la médiathèque ou l'Espace Jeunes, mais aussi les locaux de France Services situés à proximité.
Avec cette nouvelle acquisition, la commune renforce son offre de services à la population, soutient la vie associative et favorise une mobilité plus durable et plus solidaire.
Vous souhaitez utiliser le minibus ou en savoir plus, ou encore proposer vos services en tant que chauffeur bénévole ? N'hésitez pas à contacter la mairie, qui vous renseignera sur les conditions de réservation et d'utilisation.

Directeur de la publication : Pascal PRIDO • **Conception, réalisation et impression :** RoudennGrafik
Ont participé à ce numéro : Audrey BRIATTE, Philippe COSQUER, Jean-Philippe KERHARDY, Marylyn LE MERCIER, Loïse Le VAILLANT, Pascal PRIDO